



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 23 mars 2026

15 nouveaux projets lauréats du plan France 2030 en Nouvelle-Aquitaine.

15 nouveaux projets situés en Nouvelle-Aquitaine ont été sélectionnés par l'État pour être soutenus financièrement dans le cadre du plan France 2030. Ils sont portés par les entreprises ou établissements publics suivants :

- Les entreprises PLACOPLATRE et SOCIETE COOPERATIVE OUVRIERE DE TRAVAUX PUBLICS DE L'ATLANTIQUE (SCOTPA) pour des projets en Charente.
- Les entreprises RHODIA OPERATIONS et SERMA MICROELECTRONICS pour des projets en Charente-Maritime.
- Le Centre Technique Interprofessionnel des fruits et légumes pour un projet en Dordogne.
- L'Université de Bordeaux, le CNRS, l'INRAE, les entreprises BYORNA, EMME, TREEFROG THERAPEUTICS, FINEHEART, pour des projets en Gironde.
- L'entreprise NEXTEAM ARUDY FOUNDRY pour un projet dans les Pyrénées-Atlantiques.
- L'entreprise EUCLIDE INDUSTRIE pour un projet en Haute-Vienne.

Au total, ces nouveaux projets représentent un soutien de l'État de 88,4 M€, au service de la recherche, de l'innovation et de la souveraineté industrielle dans les secteurs de la santé, de la construction durable, des métaux critiques et de la cybersécurité.

Depuis le début du plan France 2030, ce sont 683 projets qui ont été soutenus en Nouvelle-Aquitaine pour un montant total de 1 654 M€ d'aide.

Étienne Guyot « félicite ces nouveaux lauréats qui témoignent de l'excellence de la région dans les domaines de la santé, de la construction durable, des métaux critiques et de l'agriculture. Nous pouvons nous réjouir que des entreprises de la région poursuivent leur investissement dans l'innovation, celle-ci permet de garantir la compétitivité de demain. Les instituts de recherche de notre région s'engagent résolument dans la recherche de solutions technologiques innovantes pour construire l'avenir. Tous ces projets ont vocation à être soutenus par l'État au travers du programme ambitieux national France 2030 ».

À propos de France 2030

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.
- Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr